



THAÏLANDE, BRUNÉI, PHILIPPINES : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Asie du Sud-Est à Bangkok, Brunéi, Manille et Cebu

1^{er} au 10 janvier 2017

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Asie du Sud-Est, conduite par M. Gérard Miquel, président, et composée de M. Bernard Saugey, Président délégué pour la Thaïlande, M. Jean-Claude Lenoir, Président délégué pour le Brunéi et M. Simon Sutour, Président délégué pour les Philippines, s'est rendue en Thaïlande, à Brunéi et aux Philippines du 1^{er} au 10 janvier 2017.

I. Thaïlande : des perspectives de coopération confortées

La délégation s'est d'abord rendue à Bangkok pour rencontrer les députés du groupe d'amitié Thaïlande-France de l'Assemblée nationale législative et faire le point sur la situation politique et économique de la Thaïlande, marquée par la mort du Roi Rama IX, le 13 octobre dernier, après 70 ans de règne.

A – Bien que ralenti par la mort du Roi, le processus de transition démocratique devrait se poursuivre

Suite au coup d'Etat du 22 mai 2014, le Général Prayuth Chan-ocha, Premier ministre, a présenté une feuille de route politique visant à l'institution d'un régime démocratique, avec une nouvelle Constitution et une réforme profonde de l'économie. Adoptée le 7 août 2016, la nouvelle Constitution devait, pour être mise en œuvre, être promulguée par le Roi avant la date butoir du 7 février. Mais, du fait du décès du Roi le 13 octobre dernier, le processus a pris du retard.

Avec l'accession au trône du Prince héritier, Maha Vajiralongkorn, devenu Rama X, le 2 décembre dernier, la situation était clarifiée et la Constitution allait pouvoir être enfin promulguée, ainsi que l'avait affirmé le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Virasakdi Futrakul, rencontré par la délégation.

Après la promulgation de la Constitution, en tenant compte des 8 mois de délai dont dispose l'Assemblée nationale législative pour adopter les lois organiques et des 5 mois de préparation des élections législatives et de campagne électorale, M. Futrakul avait assuré que les élections législatives devraient pouvoir se tenir au plus tard, à la fin du premier trimestre de 2018. Pour raccourcir les délais, l'Assemblée aurait pu, selon lui, examiner en priorité les quatre lois nécessaires à l'organisation du scrutin, initialement prévu en décembre 2017. Mais avec les cérémonies de crémation et de couronnement qui ne pourront intervenir qu'au terme de la période de deuil d'un an qui a été déclarée dans tout le pays, il était très probable que les élections devraient donc tout de même être reportées d'environ trois mois.

Depuis cette rencontre, la situation a quelque peu changé. Le nouveau souverain a en effet souhaité procéder à plusieurs modifications de la Constitution avant sa promulgation (art. 5, 17 et 182), l'autorisant notamment à s'absenter de façon prolongée à l'étranger sans avoir à nommer de régent pour le remplacer. Or le nouveau Roi dispose d'une résidence en Europe dans laquelle il séjourne souvent... Ces demandes de modifications, qui pourraient nécessiter une procédure assez longue, constituent une intervention inédite du monarque thaïlandais dans la vie politique du pays, alors que le Roi est réputé être traditionnellement « *au-dessus de la politique* ». Il devrait également en résulter un retard supplémentaire pour la tenue des élections législatives.

C'est dans ce contexte que la délégation sénatoriale a rencontré ses homologues de l'Assemblée nationale législative lors d'un déjeuner offert par le groupe d'amitié Thaïlande-France.

2 THAÏLANDE, BRUNÉI, PHILIPPINES : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

Participaient à cette rencontre le vice-président du groupe d'amitié, MM. Nipat Thongek, Thamrong Dasananjali, secrétaire, ainsi que Danai Meechoovet, Pichit Kuandachakupt et Kitti Intasom. Au cours des échanges, il a été fait mention de la qualité de la coopération dans le domaine de l'éducation mais aussi de la sécurité et de la défense. Le Président Gérard Miquel a fait valoir également l'intérêt de développer les échanges dans les domaines aéronautique et spatial, mais aussi dans ceux du traitement des déchets et des eaux usées.



La délégation avec le groupe d'amitié Thaïlande-France de l'Assemblée nationale législative

L'entretien s'est conclu par une invitation d'une délégation du groupe d'amitié Thaïlande-France à se rendre en France, dès que le calendrier électoral des deux pays le permettrait, afin de présenter le fonctionnement des institutions françaises.

B – Des opportunités à saisir dans le domaine économique

Dans le cadre de ses échanges avec les autorités thaïlandaises mais aussi avec la communauté d'affaires française, la délégation a pu apprécier l'ampleur des opportunités à saisir dans le domaine économique, en particulier avec les perspectives de développement offertes par le Programme de modernisation de l'économie du Royaume (infrastructures, transports, etc.).

La délégation a d'ailleurs pu constater par elle-même, notamment lors de la visite qu'elle a effectuée sur les canaux de Bangkok (les *khlongs*), l'importance des besoins en infrastructures d'assainissement et de traitement des eaux usées et des déchets. À cet égard, M. Virasakdi Futrakul, vice-ministre des Affaires étrangères, a suggéré la venue en Thaïlande d'une délégation d'entreprises françaises spécialisées dans ces domaines, évoquant en outre les énergies renouvelables, mais aussi le projet de développement des lignes du métro aérien de Bangkok et le doublement des voies de chemin de fer.

Il a également souligné tout l'intérêt du projet de développement de la région du Grand Mékong, qui vise en particulier à relier la Birmanie au Vietnam *via* la Thaïlande, le Cambodge et le Laos.

M. Alexandre Dupont, Président de la Chambre de commerce franco-thaïlandaise, rencontré par la délégation, a fait valoir les atouts d'une implantation en Thaïlande soulignant la solidité de l'économie thaïlandaise avec une inflation très réduite, un taux de croissance de l'ordre de 2,8 % en 2016, une monnaie (le baht) stable, un marché intérieur dynamique du fait de l'augmentation du niveau de vie des classes moyennes et une industrie dont la production représente 40 % du PIB. Il a d'ailleurs indiqué que de nombreuses entreprises françaises sont d'ores et déjà installées à Bangkok mais aussi à Chiang Mai, ville industrielle située au nord du pays. Leur implantation en Thaïlande constitue le plus souvent une plate-forme de production pour desservir le marché régional.

S'agissant des problèmes rencontrés sur le marché thaïlandais, il a été souligné que l'absence de chômage pose une difficulté de fidélisation de la main d'œuvre, laquelle représente un coût élevé pour les entreprises qui recherchent des employés qualifiés.

II. Brunéi : de bonnes relations à resserrer dans tous les domaines

Les 5 et 6 janvier, la délégation s'est rendue au Sultanat de Brunéi, petit Etat situé au Nord-Ouest de l'île de Bornéo. Sous protectorat britannique de 1906 à 1979, le Sultanat de Brunéi a acquis sa pleine indépendance le 1^{er} janvier 1984.

Qualifiée de très opportune par l'Ambassadeur de France, Mme Loan Forgeron, cette première visite du groupe d'amitié a été particulièrement appréciée par les autorités du pays qui l'ont ressentie comme une marque de reconnaissance alors que peu de personnalités françaises s'y sont rendues au cours des dernières années.

Accueillie au Palais par la sœur du Sultan Hassanal Bolkiah, la Princesse Masna, qui a souligné « *les liens indéfectibles entre la France et le Sultanat* », la délégation a répondu favorablement à l'appel au **renforcement des relations bilatérales en particulier sur le plan économique**, afin que la France contribue positivement à la stratégie de diversification des activités économiques du Sultanat pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures (pétrole et gaz).



La délégation avec la Princesse Masna en présence de Mme Loan Forgeron, Ambassadeur de France

À cet égard, au cours des divers échanges de la délégation avec l'Association d'Affaires Franco-Brunéienne (FBBA) et le nouvel organisme public DARE (*Darussalam enterprises*) créé en février 2016 pour favoriser l'attractivité économique du Sultanat, M. Jean-Claude Lenoir, Président délégué pour le Brunéi, a fait valoir **l'expertise de la France** dans plusieurs domaines : assurance, finance, énergies renouvelables, technologies et industries de pointe, traitement de l'eau, hydrocarbures, construction, transports etc. Il s'est réjoui de la récente signature du contrat décennal de formation navale avec la société de services Défense Conseil International (DCI), appelant de ses vœux le développement d'autres coopérations dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Lors de l'entretien avec le ministre de l'Éducation, il a également suggéré de **développer les échanges étudiants** entre les deux pays, en s'appuyant sur la section française de l'Université Brunéi Darussalam et les partenariats initiés par l'Essec Singapour.

M. Gérard Miquel, Président du groupe d'amitié, a salué l'engagement du Sultanat en faveur de **l'Accord pour le climat** et plus largement des efforts réalisés pour préserver l'environnement : 80 % du territoire sont recouverts de forêts, dont près des deux tiers n'ont été affectés par aucune activité humaine. Lors d'une visite sur les eaux de la mangrove, la délégation a d'ailleurs pu constater la bonne préservation de l'écosystème : présence de poissons, d'oiseaux et de singes à nez plat typiques de Bornéo (orang Belanda).

À plusieurs reprises, lors des entretiens avec le ministre du Tourisme, M. Dato Ali Apong, ainsi qu'avec le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Pehin Lim, il a été souligné tout l'intérêt que la France et le Brunéi auraient à **favoriser leurs échanges touristiques et culturels**. M. Dato Ali Apong a accueilli favorablement la proposition d'une coopération dans ce domaine, souhaitant bénéficier de l'expertise française en matière de développement de l'attractivité touristique.

III. Philippines : le souhait d'un dialogue renforcé entre le Sénat français et le Sénat philippin

À l'invitation du Sénat philippin, la délégation sénatoriale s'est rendue ensuite à Manille et à Cebu, du 6 au 9 janvier. Elle a ainsi inauguré la célébration, tout au long de l'année 2017, du 70^{ème} anniversaire des relations bilatérales franco-philippines. Cette visite a été l'occasion de rencontres importantes, en particulier avec le Président et certains membres du Sénat philippin et le vice-ministre des Affaires étrangères.

A – La promesse d'une ratification rapide de l'Accord de Paris sur le Climat

Lors de l'entretien avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Perfecto Yasay, le Président Gérard Miquel a remercié les Philippines pour leur engagement exceptionnel en faveur de la signature de l'Accord de Paris pour le Climat, rappelant la séquence importante de l'Appel de Manille auquel ont participé la Sénatrice Loren Legarda, Présidente du groupe d'amitié Philippines-France du Sénat philippin et l'actrice Marion Cotillard lors de la visite du Président de la République française, M. François Hollande.

En réponse à M. Gérard Miquel qui appelait de ses vœux la mise en œuvre rapide du Traité, le ministre a confirmé l'engagement de son pays dès lors que les pays les plus pollués honoreront sans faille le leur, son pays étant davantage victime du changement climatique que responsable. Il a évoqué une possible ratification au mois de juillet, date qui a été confirmée par le Président du Sénat philippin lors de la conférence de presse conjointe avec la délégation française.

Depuis, le 14 mars dernier, le Sénat philippin a adopté à la quasi-unanimité (22 sénateurs sur 24) une résolution autorisant le Président de la République à approuver définitivement l'Accord de Paris.

B – Des projets de coopération prometteurs avec le Sénat philippin

La délégation a été reçue par le Président du Sénat philippin, M. Aquino Koko Pimentel, en présence de cinq membres du groupe d'amitié (Mme Loren Legarda, présidente du groupe d'amitié, M. Franklin Drilon, ancien président du Sénat philippin, Mme Cynthia Vilar, M. Juan Miguel Zubiri et M. Joseph Victor Ejercito), de l'ambassadeur des Philippines à Paris, SE Mme Ma Theresa Lazaro et de l'ambassadeur de France à Manille, SE M. Thierry Mathou.

4 THAÏLANDE, BRUNÉI, PHILIPPINES : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION



Réunion de travail interparlementaire présidée par M. Koko Pimentel, Président du Sénat philippin

Composé de 24 sénateurs élus pour 6 ans, le Sénat philippin est la chambre haute du Congrès des Philippines. Il a été rétabli en 1987, suite à sa suppression en 1972. Âgés d'au moins 35 ans, les sénateurs sont élus par moitié tous les 3 ans au scrutin uninominal national. En pratique, les électeurs doivent choisir 12 sénateurs parmi l'ensemble des candidats en lice et ceux ayant obtenu le plus grand nombre de voix à l'échelle nationale sont élus.

Le Sénat participe à l'élaboration et à l'adoption des textes de loi au même titre que la Chambre des représentants. En cas de désaccord entre sénateurs et députés, ils se réunissent au sein d'une conférence bicamérale (équivalent de la commission mixte paritaire).

Le Président Pimentel a souhaité en particulier échanger avec les sénateurs sur le projet de réforme constitutionnelle voulue par le Président de la République Rodrigo Duterte, lequel souhaite s'inspirer du modèle français, pour mettre en place notamment un exécutif bicéphale. La réforme vise également à instaurer une forme de fédéralisme.

Il a été convenu qu'une délégation du Sénat philippin puisse se rendre en France au plus tôt, c'est-à-dire après la période électorale.

Le mois de juillet a été évoqué comme une période possible.

C – De fortes attentes de coopération économique de la part des autorités locales

À Cebu, la délégation a été reçue par le Gouverneur, M. Hilario David, et le Maire de Cebu City, M. Tomas Osmena.

Située dans la région des Visayas centrales, l'île de Cebu se trouve à environ 600 km au Sud de Manille. Densément peuplée, avec plus de 3,8 millions d'habitants sur 5 000 km², Cebu est l'une des provinces les plus développées de l'archipel.

Les entretiens ont principalement porté sur le développement économique local, le maire ayant émis le vœu que la France puisse investir dans la construction d'une résidence à destination du troisième âge, proposant à la fois des prestations médicales et différents services. Il s'agirait de favoriser l'installation de personnes âgées dans la région pour leur période de retraite.

*

Lors de cette mission en Asie du Sud-Est, la délégation sénatoriale a pu constater les fortes attentes en termes de coopération avec la France, en particulier dans le domaine économique. Cette attente correspond à un regain d'intérêt de la France pour cette zone, en témoignent les récentes visites du Président de la République et du ministre des Affaires étrangères depuis 2012.

La région offre en effet de belles opportunités avec des besoins croissants liés notamment à l'essor démographique, dans un contexte politique qui tend à se stabiliser, propice au renforcement des liens parlementaires.

Composition de la délégation



M. Gérard MIQUEL

Président du groupe

Sénateur du Lot
(Socialiste et républicain)



M. Bernard SAUGEY

Président délégué
pour la Thaïlande
Sénateur de l'Isère

(Les Républicains)



M. Jean-Claude LENOIR

Président délégué
pour Brunéi

Sénateur de l'Orne
(Les Républicain)



M. Simon SUTOUR

Président délégué
pour les Philippines

Sénateur du Gard
(Socialiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_609.html